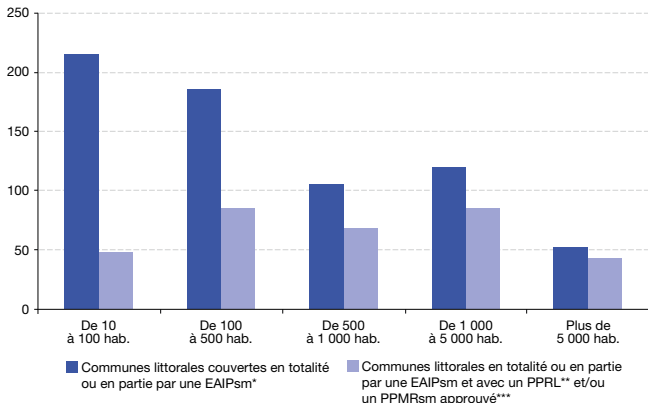


Gestion des risques littoraux

NOMBRE DE COMMUNES LITTORALES, PAR TRANCHES DE POPULATION EXPOSÉES À L'ALÉA SUBMERSION MARINE ET SELON LA COUVERTURE PAR UN PLAN DE PRÉVENTION DE RISQUES EN 2023

En nombre de communes



* EAIPsm = enveloppe approchée d'inondations potentielles par submersion marine.

** PPRL = plan de prévention de risques littoraux.

*** PPMRsm : plan de prévention multirisques traitant de l'aléa submersion marine.

Note de lecture : en 2023, 105 communes littorales (hors estuaires) comptent chacune entre 500 et 1 000 habitants ayant leur résidence principale située dans une zone exposée au risque d'inondation par submersion marine. Parmi ces communes, 67 sont couvertes par un PPRL et/ou PPRM approuvé traitant de cet aléa.

Champ : communes littorales (hors estuaires) en France métropolitaine et dans les DROM (hors Mayotte).

Source : MTECT, Gaspar, données extraites en décembre 2023. Traitements : SDES, 2023

Pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens exposés à l'aléa naturel « inondation par submersion marine », des plans de prévention de risques littoraux (PPRL) ou des plans de prévention multirisques (PPMR) traitant de cet aléa sont élaborés pour encadrer les modalités d'aménagement du territoire sur les secteurs les plus exposés. Ces dispositifs réglementent notamment le droit à construire sur la base d'un zonage du territoire pour le rendre compatible avec l'intensité du risque encouru.

En 2023, parmi les 931 communes littorales (hors estuaires), 347 disposent d'un PPRL ou d'un PPMR approuvé et traitant de cet aléa : 300 communes en France métropolitaine (88 en Manche Est-Mer du Nord, 98 sur la façade Nord Atlantique-Manche Ouest, 63 sur la façade Sud Atlantique et 51 en Méditerranée) et 47 dans les DROM, hors Mayotte (7 communes en Guyane, 13 à La Réunion et 27 en Martinique). Les communes littorales couvertes par ces dispositifs comptent 817 000 habitants résidant dans des zones potentiellement exposées à l'aléa naturel inondation par submersion marine. Inversement, 236 000 personnes exposées à l'aléa « submersion marine » résident dans des territoires non couverts par un PPRL et/ou PPMR traitant de l'aléa submersion marine.

81 % des communes littorales ayant plus de 5 000 habitants exposés à l'aléa inondation par submersion marine disposent d'un PPR traitant de cet aléa. Ainsi, 87 % des habitants exposés sur ces territoires sont couverts par un PPR. Concernant les communes ayant moins de 500 habitants exposées au risque inondation par submersion marine, seules 33 % d'entre elles disposent d'un PPRL.